BULLETIN de SANTE du VEGETAL FRANCHE COMTE

Bulletin N°05 – 3 Décembre 2015

EN RESUME

Conditions météorologiques exceptionnelles de cet automne avec des températures douces et un bon ensoleillement.
Mineuse du marronnier en hivernation dans les feuilles mortes tombées au sol.
Tigres du platane: migration **sous les rhytidomes**.
Pyrale du buis: **deux vols majeurs en saison**. Les chenilles pourraient continuer leur développement avec les températures clémentes.
Processionnaire du pin : pré-nids déjà bien formés, les chenilles sont au **stade urticant**, attention à une **possible avancée des processions**.
Ambroisie : la plante a subi les **effets du gel** et a pris une teinte violette. Des actions toujours possibles pour **limiter la dissémination des graines.**
Taille et champignons pathogènes : les **plaies de taille** constituent des portes ouvertes à l'installation des pathogènes
Leptoglossus occidentalis – Punaise américaine du pin: les **signalements en Franche-Comté**
Communiqué de presse: **Xylella fastidiosa,** présence dans les Alpes-Maritimes

Actualités météorologiques de Octobre / Novembre 2015

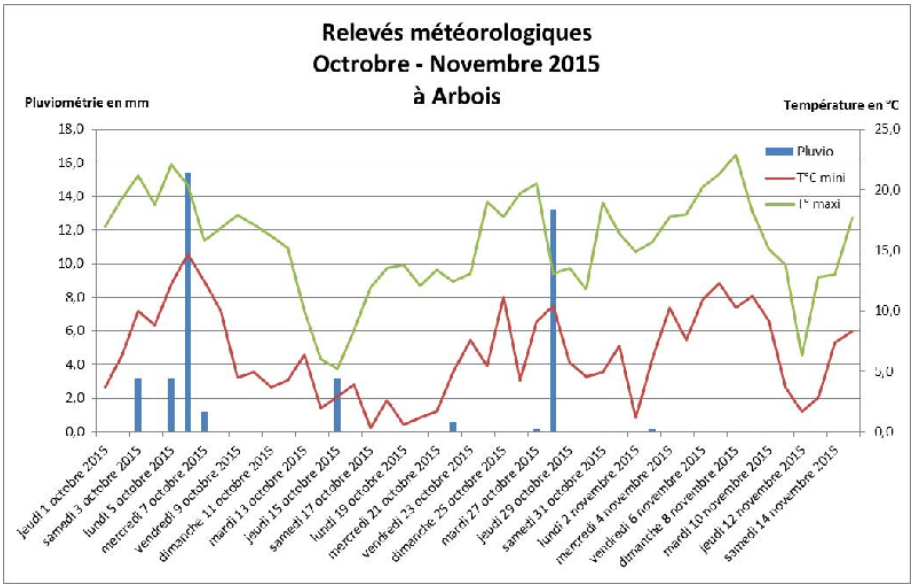

Ecart aux normales de 1981-2010 , à Besançon :

*	**Ensoleillement :**	**Octobre:**	**+ 6%**	**Novembre:** **+32%**
*	**Température :**	**Octobre:**	**- 1°C**	**Novembre:** **+2.7%**
*	**Pluviosité :**	**Octobre:**	**- 71%**	**Novembre:** **-27%**

L'ensoleillement a été excédentaire lors de ce deux derniers mois. Les températures ont également été exceptionnellement douces.
Le déficit hydrique est largement marqué.

Synthèse élaborée à partir des données recueillies auprès de Météo-France.

Données issues de *http://www.meteo-paris.com*

Bulletin rédigé par la FREDON de Franche-Comté et édité par la Chambre Régionale d'Agriculture de Franche-Comté.

Directeur de publication : Michel RENEVIER

Valparc - Espace Valentin Est
25048 BESANCON CEDEX
Tel : 03.81.54.71.71
Fax : 03.81.54.71.54
accueil@franche-comte.chambagri.fr

Actualités météorologiques suite

Les températures exceptionnelles de cet automne placent cette **année parmi les trois plus chaudes depuis l'existence des relevés** (après 2010 et 2014).
Le **déficit hydrique marqué par l'étiage de nos rivières** a moins d'impact qu'en saison chaude puisque **l'évaporation et l'évapotranspiration sont de plus en plus faibles** à cette période (le froid d'octobre, le raccourcissement de la photopériode ainsi que le soleil rasant induisent une végétation au ralenti).

En conséquence, la plupart des champignons foliaires ne sont plus en activité, mais sur **feuillage persistant,** comme par exemple sur buis, *Cylindrocladium buxicola* pourrait continuer sont développement (T°C min de 5°C).
Les insectes comme les chenilles (Phalène et Processionnaire du pin par exemple), **pourraient accélérer leurs cycles biologiques**:

- Des **processions de processionnaires du pin ont déjà été observées en Pays de Loire**. Les dates en Franche-Comté pourraient aussi être avancées.
- La **phalène brumeuse par exemple**, un papillon des régions tempérées qui vit sur les arbres forestiers ou dans les vergers, peut **avancer ses éclosions** en fonction de la mise en feuille des arbres. Par contre, son principal prédateur, **la mésange**, pourrait être moins efficace. Bien que les pontes coïncident aussi avec l'émergence des chenilles phalène, le cycle de développement des chenilles devient plus rapide que le temps nécessaire à l'éclosion des œufs des mésanges (nombre de jours constant). Les chenilles plus âgées sont moins digestes que les plus jeunes. Ainsi la ressource en chenilles est moins efficiente et moins disponible et génère plus de mortalité chez les poussins. **Un déséquilibre prédateur / proie peut apparaitre avec des incidences sur la santé des arbres.** (article de Gwladys Mathieu sur http://www.fondation-lamap.org)

Les décalages de phénologie du chêne, de la phalène et de la mésange.

Source : CREA, http://www.fondation-lamap.org

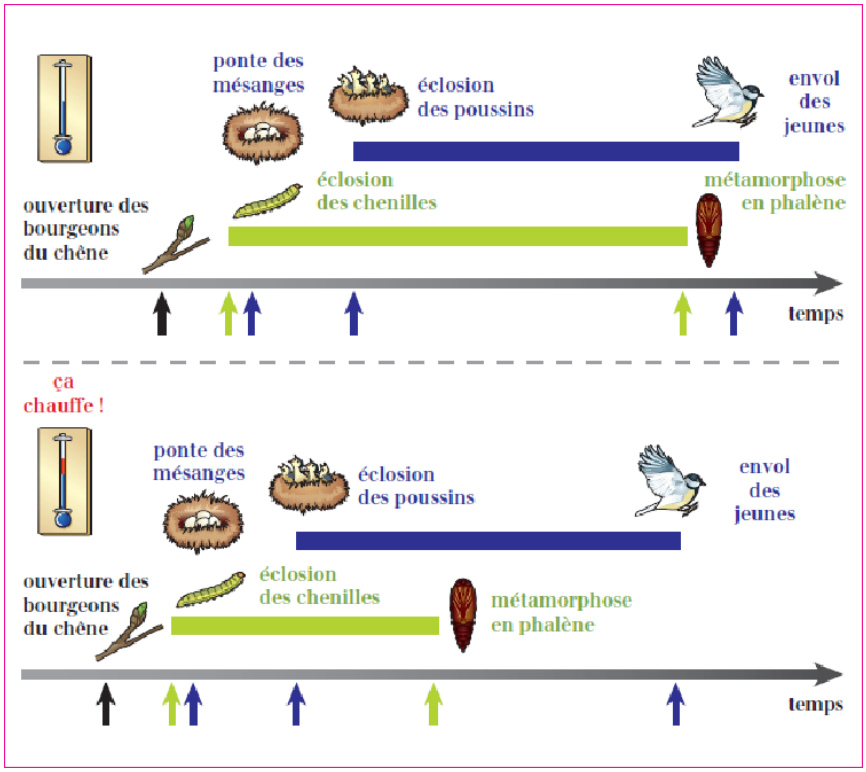

MINEUSE DU MARRONNIER (*CAMERARIA OHRIDELLA*)

Le mineuse du marronnier hiverne à l'intérieur des **feuilles mortes** tombées au sol.

Le **ramassage** et **l'élimination** des feuilles mortes **réduisent** l'inoculum au printemps prochain.

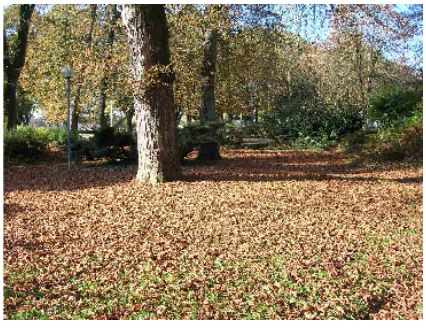

Bulletin rédigé par la FREDON de Franche-Comté et édité par la Chambre Régionale d'Agriculture de Franche-Comté.

Directeur de publication : Michel RENEVIER

Valparc - Espace Valentin Est
25048 BESANCON CEDEX
Tel : 03.81.54.71.71
Fax : 03.81.54.71.54
accueil@franche-comte.chambagri.fr

TIGRE DU PLATANE (CORYTHUCHA CILIATA)

Les tigres du platane **ont migré** sous les **rhytidomes** (plaque d'écorce s'exfoliant). Des observations similaires et des comptages pourront être réalisés avant la mise à feuille des platanes afin **d'évaluer le risque pour les platanes**. Le **seuil de nuisibilité** est fixé à **70 tigres/dm² de rhytidomes** (référence de milieu urbain), en dessous de 35 tigres/dm² le population est considérée comme faible.
Le programme PEETAL, permet de positionner en saison, un traitement de nématode et des lâchers de chrysopes prédateurs du tigre du platane.

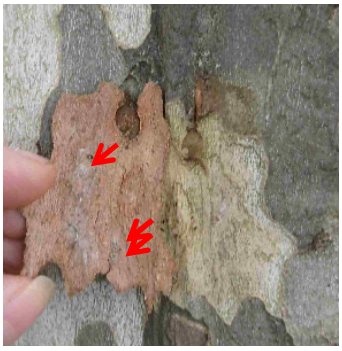

Tigres du platane sous le rhytidome
15 individus / dm²,
comptés en plusieurs observations

Photo : FREDON-FC, Vesoul,
le 24 novembre 2005

Au cours de cette année des **comptages mensuels** ont permis d'établir, la dynamique de présence des tigres du platane sur un sujet de référence :

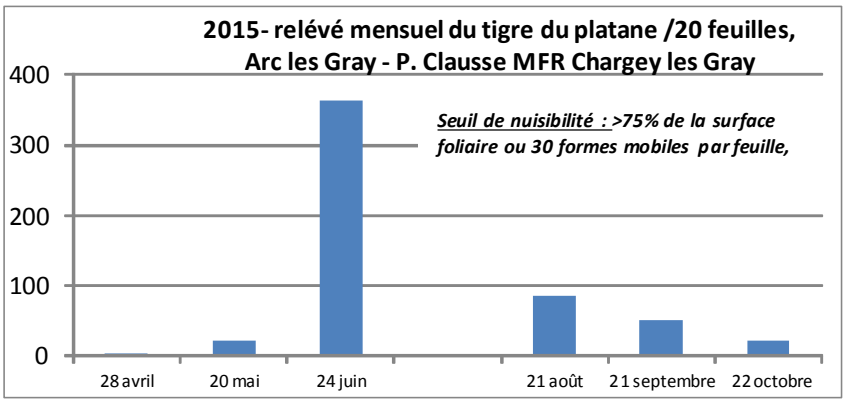

PYRALE DU BUIS (CYDALIMA PERSPECTALIS)

La pyrale du buis peut gravement **défolier un buis en une saison,** l'affaiblir, et le **faire mourir en 2-3 an**s. Sa lutte doit être rigoureuse et partagée avec le voisinage. Associé *à cylidrocladiuim sp.*,
l **'économie de la flière du buis** ainsi que les sujets séculaires ou remarquables peuvent être **en danger.**

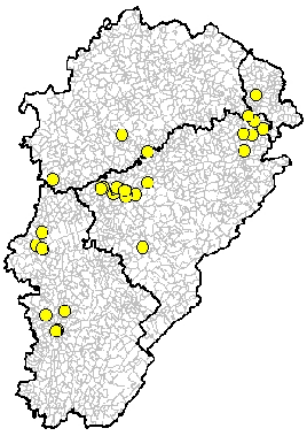

Présence de la Pyrale du buis en Franche-Comté,
signalements ou observations par la Fredon-FC
Source : FREDON-FC, 2014-2015

Les relevés des papillons dans un **piège à phéromone** permettent d'établir la **courbe de vol** de l'espèce dans notre région, et ainsi adapter les mesures de gestion à la situation régionale. Ce relevé met en évidence **deux vols majeurs** sur la période mi juin à mi aout, avec un **possible chevauchement de cycle** biologique entre les deux. Un troisième vol était attendu tobre, non confirmé par l'observatrice.

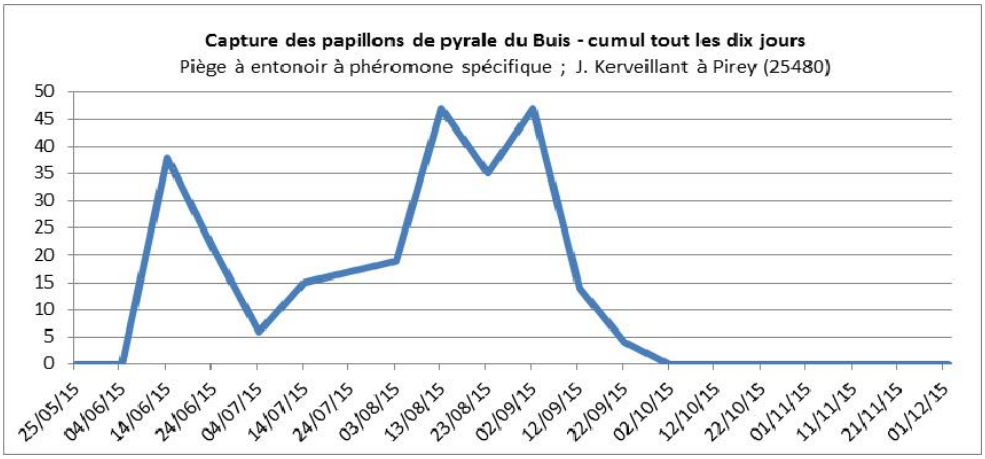

Zone non agricole

Bulletin rédigé par la FREDON de Franche-Comté et édité par la Chambre Régionale d'Agriculture de Franche-Comté.

Directeur de publication : Michel RENEVIER

Valparc - Espace Valentin Est
25048 BESANCON CEDEX
Tel : 03.81.54.71.71
Fax : 03.81.54.71.54
accueil@franche-comte.chambagri.fr

PROCESSIONNAIRE DU PIN (*THAUMETOPOEA PITYOCAMPA*)

Le BSV zna Pays de Loire indique l'**observation des premières processions** (phénomène problématique pour la santé des usagers). Si les températures restent clémentes, les processions pourraient **être avancées** aussi en Franche-Comté et se produire dès **janvier** (assez rare dans la région).

Observation du réseau : les pré-nids ont pris de l'ampleur, certains nids d'hiver sont déjà bien formés. Les chenilles sont au **stade urticant**. **2015 à été une année de forte pression dans la zone de plaine du Jura** (zone sud et Nord). Présente en petite montage, l'espèce a été signalée dans des zones touristiques : carte des signalements et observations réceptionnés ou réalisés par la FREDON-FC.

Echenillage des nids hivernaux avec équipement de protection

Photo : FDGDON 53

Lutte prophylactique et alternative : bien que la période favorable aux **échenillages** des nids soit passée (prè-nids et stade < Larve 3 en septembre), les travaux d'enlèvement des nids sont encore possibles. **L'équipement de protection** complet est nécessaire pour se protéger des **poils urticants** (lunettes, gants, vêtements couvrant notamment les jambes, le cou et les bras ; dont un rinçage à l'eau permet dans la plupart du temps de neutraliser les poils urticants).

Les **pièges de parcours** sont très efficaces pour capturer la majorité des chenilles descendant le long du tronc pendant la **procession** pour rejoindre le sol. Une commande dès maintenant pour une pose prochaine permettra **d'anticiper les processions précoces**.

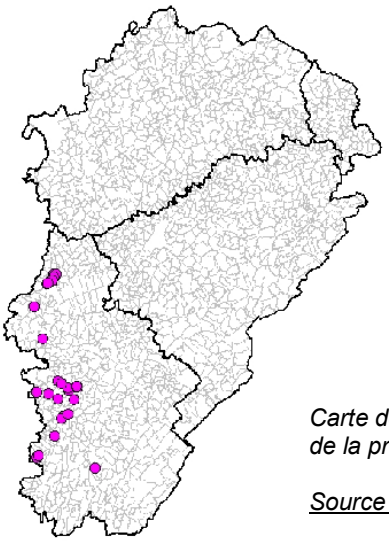

Carte de signalements et d'observations de présence de la processionnaire du pin 2014-2015

Source : FREDON-FC.

Piège de parcours cerclant le tronc guidant les chenilles dans un sac contenant de la terre.

Photo : FREDON-FC,

AMBROISIE (*AMBROSIA ARTÉMISIFOLIA*)

L'ambroisie a dû subir les effets du **gel** dans toute la région. Dans ce cas, la plante prend une **teinte violette** avant de se dessécher et laisser tomber ses **graines au sol**, pour ensuite laisser apparaitre uniquement la ramure de la plante. Les graines sont viables pendant **10 à 30 ans**.

Lutte prophylactique et alternative : En cas de découverte tardive, il est encore temps de pratiquer un **brûlage sur place** (dérogation au règlement sanitaire départemental interdisant le brûlage des déchets verts, prévu par l'Arrêté Préfectoral de lutte obligatoire contre l'ambroisie).

Sur les sites à ambroisie, il est nécessaire de veiller à **ne pas circuler avec des engins** (BTP, agricole, loisir) **ni de transporter ailleurs la terre souillée**. Les plantes ne sont plus visibles mais l'espèce est présente sur le site sous forme de graines (obligation de prévention de la dissémination des graines).

Zone non agricole

Bulletin rédigé par la FREDON de Franche-Comté et édité par la Chambre Régionale d'Agriculture de Franche-Comté.

Directeur de publication : Michel RENEVIER

Valparc - Espace Valentin Est
25048 BESANCON CEDEX
Tel : 03.81.54.71.71
Fax : 03.81.54.71.54
accueil@franche-comte.chambagri.fr

Bulletin de santé du végétal ÉCOPHYTO

Zone non agricole

ÉCOPHYTO ZNA RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

TAILLE ET CHAMPIGNONS PATOGÈNES

De manière générale, **la taille et l'élagage** sont des opérations qui augmentent la **vulnérabilité de l'arbre** pendant toute la période de la recouvrement cicatrisationnel. En effet, toute plaie de taille constitue une porte ouverte pour certains **pathogènes**.

Ces champignons pathogènes sont de deux sortes :

- **Des champignons microscopiques** très actifs qui s'installent au moment de la blessure ou dans les jours qui vont suivre. Ils vont s'attaquer aux **tissus vivants**, obstruant ainsi les vaisseaux conducteurs de sève (***Ceratocytis sp*. par exemple**).
- **Des champignons lignivores** qui colonisent les plaies anciennes plutôt de grande dimension. Ils ne s'intéressent qu'au **bois mort**, localisé au cœur des vieux arbres, qu'ils dégradent progressivement pour former une cavité... ce sont les **décomposeurs du bois de cœur**. Une fois installés, ces champignons sont très difficiles à enlever.

Les **outils** utilisés sont également de terribles **vecteurs à maladies**. Les arbres âgés, stressés ou faibles seront d'autant plus réceptifs à d'éventuels pathogènes lors de la taille. Il sera alors important de **désinfecter** l'outil utilisé avant de l'utiliser pour une nouvelle taille.

Aussi, afin d'éviter toute infection, il est nécessaire de faire en sorte que la **cicatrisation** soit **rapide** : **effectuer des plaies de faible dimension et respecter les angles de coupe** (principe de taille douces à pratiquer toutes l'année hormis lors des descente et montée de sève). Les **sections plus importantes devront être protégées par un produit** limitant les risques de contamination par les pathogènes présents dans le milieu ambiant. Différents produits cicatrisants, à base de goudron de pin, de résines, associés quelquefois soit à une huile végétale, à une cire ou à un fongicide sont proposés à la vente pour protéger des coupes de diamètre important. Il existe aussi des mastics en aérosol ou en pâte. L'utilisation de mastic peut s'avérer efficace face à des champignons des tissus vivants qui voudraient profiter du passage, mais son application est assez contestée car il constituerait un terrain favorable à l'installation des champignons lignivores. (Produits homologués disponibles sur Ephy, usage traitements généraux, protection des plaies).

Remarque : un arbre creux en bonne santé peut vivre très longtemps, et n'est pas forcement dangereux pour les usagers. Les experts en arboriculture ornementale peuvent vous aider à vous faire un avis.

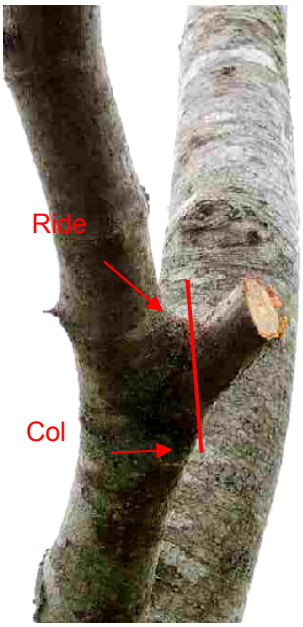

Cette taille fraiche laisse un « chicot » . Au dessèchement le bord mort sera progressivement colonisé par un lignivore qui pénétrera finalement par le cône d'insertion à l'intérieur de la charpentière, et ainsi à terme fragilisera cette partie du houppier
L'angle de coupe et le diamètre de la taille (<5cm) sont deux facteurs limitant les colonisations.
Photo : FREDON-FC, Besançon, 30 novembre 2015

Les grosses plaies de taille ont été préjudiciables à ce sujet. Félin tacheté avec bourrelets cicatriciels régressifs sur ancienne taille.
Photo : FREDON-FC, Nancray, 26 novembre 2015

L'espérance de vie de ce sujet a été réduite suite à l'élagage sévère de cette année
Photo : FREDON-FC, Vesoul, 24 novembre 2015

Bulletin rédigé par la FREDON de Franche-Comté et édité par la Chambre Régionale d'Agriculture de Franche-Comté.

Directeur de publication : Michel RENEVIER

Valparc - Espace Valentin Est
25048 BESANCON CEDEX
Tel : 03.81.54.71.71
Fax : 03.81.54.71.54
accueil@franche-comte.chambagri.fr

LEPTOGLOSSUS OCCIDENTALIS

Leptoglossus occidentalis dite **Punaise américaine du pin** est une **espèce exotique envahissante** se nourrissant des fleurs et cônes de conifères en cours de formation et des graines de ces cônes (*Pinus sp.*, *Pseudotsuga menziesii*, *Abies sp.*, *Calocedrus decurens, Cedrus sp.*, *Juniperus* sp., *Tsuga canadensis* et *Picea sp.*, et sur quelques essences non résineuses *Citrus sp.*, *Pistacia sp.*). Elle est originaire des montagnes rocheuses et est également présente au Canada et Québec. En Europe, cette punaise a été signalée la première fois en Italie (1999) puis s'est rapidement répandue vers l'intérieur de l'Europe, probablement à partir des ports maritimes ou aériens (découverte en France en 2006).

Punaise américaine du Pin : adulte, 2 cm de long, les fémurs portent des épines (non visible ici) et les tibias des expansions foliacées
Photo : François Thiery, T. de Belfort,

Punaise américaine du Pin : larve
Photo: http://wwn.inhs.illinois.edu

Bon voilier et inoffensif pour l'Homme, l'insecte recherche un abri dans les habitations humaines en octobre / novembre pour subsister à l'hiver.

Son **impact sur la reproduction des conifères pourrait être important** [Bates et al., 2002]. Les forestiers devront **être vigilants** quant à son impact sur la régénération naturelle. Il pourrait **également être dommageable aux producteurs de semences de conifères**.

La punaise américaine du pin **a été découverte en Franche–Comté** pour la première fois **en 2009** dans le Doubs, puis cette même année dans le Jura, et en Haute-Saône (*MAZUY M., 2010. Insectes invasifs en Franche-Comté : l'exemple de la punaise nord-américaine Leptoglossus occidentalis. Falco 40*), et dans le **Territoire de Belfort en 2011** (SHN Pays de Montbéliard, F. Thiery). Cette punaise à été une nouvelle fois observée dans le territoire de Belfort **en octobre 2015**, à l'intérieur d'une habitation donnant sur un beau spécimen d'épicéa.

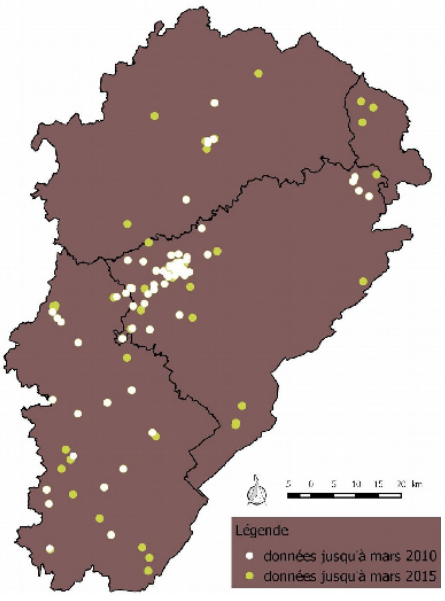

Observation ou signalement de L. occidentalis *en Franche-Comté*
Carte : revue « Six Pattes n°6 – juillet 2015 – OPIE Franche-Comté »

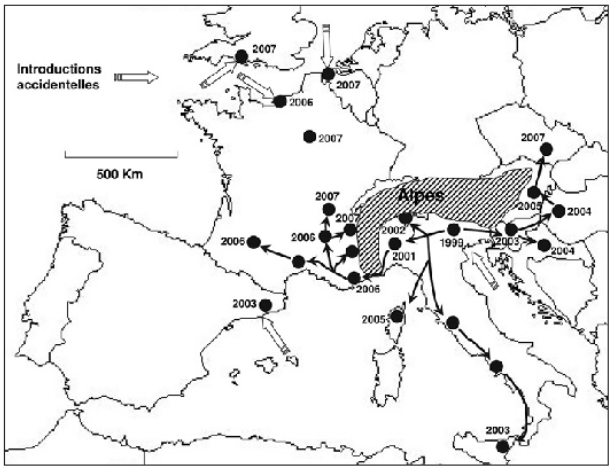

Carte : extension biogeographique 1999– 2007 de L. occidentalis*; revue L'Entomologiste, tome 63, n° 6.*

Zone non agricole

Bulletin rédigé par la FREDON de Franche-Comté et édité par la Chambre Régionale d'Agriculture de Franche-Comté.

Directeur de publication : Michel RENEVIER

Valparc - Espace Valentin Est
25048 BESANCON CEDEX
Tel : 03.81.54.71.71
Fax : 03.81.54.71.54
accueil@franche-comte.chambagri.fr

http://agriculture.gouv.fr/le-point-sur-les-foyers-de-xylella-fastidiosa-en-france

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Paris, le 13 octobre 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE
–
Xylella fastidiosa :
confirmation d'un cas dans les Alpes-Maritimes
–

Dans le cadre de la vigilance renforcée des services de l'Etat, un arbuste Polygale à feuille de myrte (*Polygala myrtifolia*) situé dans un massif arbustif de la commune de Nice a été identifié comme présentant des symptômes douteux le 16 septembre.

La présence de la bactérie *Xylella fastidiosa* **sous-espèce multiplex** a été confirmée hier. Compte-tenu des fortes similitudes avec l'épidémiologie des cas découverts en Corse depuis la fin du mois de juillet, les services de l'Etat dans les Alpes-Maritimes ont, sans attendre la confirmation du cas, mis en œuvre des mesures pour éviter la propagation de la bactérie (identification des vecteurs sur place, désinsectisation, protection des plantes par filets).

Par ailleurs, le recensement des végétaux sensibles dans une zone de 100 mètres de rayon autour du végétal suspect a débuté début octobre afin de gérer au mieux une éventuelle confirmation de foyer.

La zone d'éradication du foyer et la zone tampon sont définies. Les mesures suivantes sont immédiatement mises en œuvre : identification et arrachage des végétaux sensibles, restriction de mouvements des végétaux et surveillance officielle intensive.

L'enquête sur la filière de production des polygales déclenchée au mois d'août avait permis d'identifier une filière en fort développement depuis environ cinq ans, avec peu de producteurs mais un nombre important de revendeurs identifiés en France (Bretagne, Sud-Est). Un renforcement des contrôles réalisés par les services de l'Etat sur les polygales à feuille de myrte issus de ces circuits avait été mis en place fin août sur le continent et n'avait pas conduit, jusque-là, à y détecter la présence de la bactérie.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

---

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr
@Min_Agriculture

Zone non agricole

Bulletin de santé du végétal
ÉCOPHYTO

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCHE-COMTÉ

ÉCOPHYTO ZNA RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

FREDON FRANCHE-COMTÉ

Bulletin rédigé par la FREDON de Franche-Comté et édité par la Chambre Régionale d'Agriculture de Franche-Comté.

Directeur de publication : Michel RENEVIER

Valparc - Espace Valentin Est
25048 BESANCON CEDEX
Tel : 03.81.54.71.71
Fax : 03.81.54.71.54
accueil@franche-comte.chambagri.fr

Zone non agricole

BSV en zone non agricole

Les bulletins de santé du végétal (BSV) **décrivent l'état de santé des végétaux** et en analysent le risque sanitaire à partir d'un **réseau d'observation régional**. Ils donnent également des informations sur les **stades phénologiques des végétaux** et les **méthodes de lutte préventive**. Les gestionnaires des zones non agricoles doivent ainsi **pouvoir raisonner la protection** de leurs peuplements végétaux à partir de leurs observations locales. Un soutien au diagnostic (photo, diagnostic, analyse ...) peut être demandé à l'animateur du BSV en zone non agricole.

La surveillance du territoire permet de caractériser le degré d'infestation des parasites et ravageurs en zone non agricole et de localiser les zones géographiques à risque identifiées grâce à la mutualisation des observations.

Si vous souhaitez être partie prenante du réseau d'observation et faire remonter tout signalement de bioagresseurs en zone non agricole, contactez-nous :

Fédération REgionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de Franche-Comté :

Espace Valentin Est
Bâtiment E
12 Rue de Franche-Comté
25480 Ecole-Valentin

Animation de la filière Zone Non Agricole :
Laurent REBILLARD
03 81 47 79 23
lrebillard@fredonfc.com

Ce bulletin est réalisé à partir d'observations ***de* la *MFR de Chargey les Gray, de la commune d'Arbois, de la commune de Cousance, de la commune de Lons-le-Saunier, de la commune de Vincelle, du CRPF de Lons le Saunier, d'Acer Arboriste à la Chevillotte, de Mme Kerveillant à Pirey*, de M. Thiery de l' EPLA Valdoie, de Mme Mazuy du CREN-FC, anonymes de 18 communes *et de la FREDON-FC.***

Ce BSV est diffusé gratuitement par le biais des sites Internet suivants :

www.franche-comte.pref.gouv.fr,
www.draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr,
www.franche-comte.chambagri.fr,
www.fredonfc.com.

*Action pilotée par le **ministère chargé de l'agriculture**, avec l'appui financier de **l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques**, par les crédits issus de la redevance pour les pollutions diffuses attribuées au financement du plan Ecophyto 2018.*

Bulletin rédigé par la FREDON de Franche-Comté et édité par la Chambre Régionale d'Agriculture de Franche-Comté.

Directeur de publication : Michel RENEVIER

Valparc - Espace Valentin Est
25048 BESANCON CEDEX
Tel : 03.81.54.71.71
Fax : 03.81.54.71.54
accueil@franche-comte.chambagri.fr